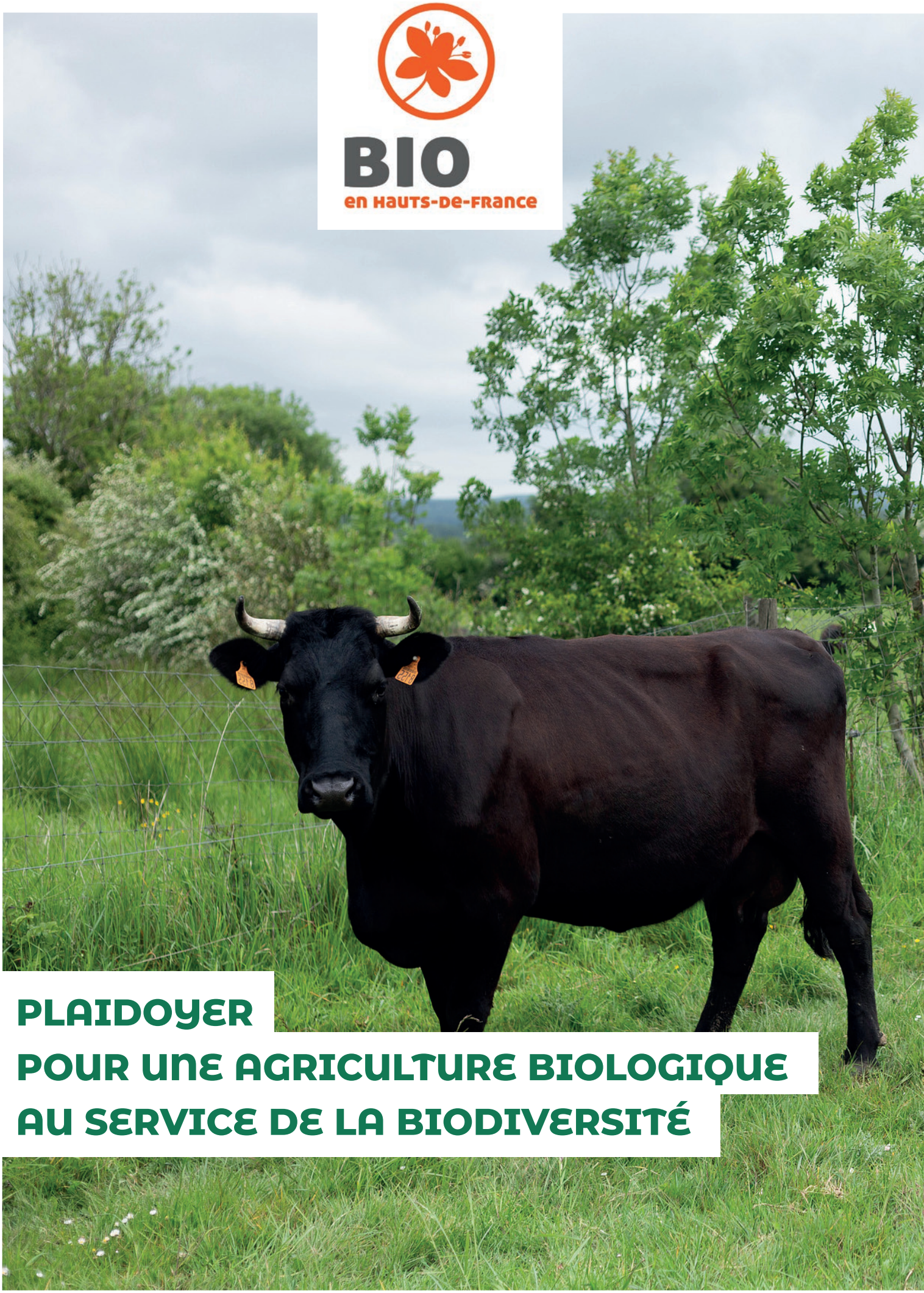
BIO
en Hauts-de-France



PLAIDOYER
POUR UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

REMETTRE LE VIVANT
au cœur du système agricole

Ce plaidoyer, à destination des élus, citoyens et professionnels de santé a pour objectif de favoriser le dialogue et la réflexion autour des enjeux de la biodiversité, en mettant particulièrement en lumière le rôle de l'agriculture biologique dans sa préservation et les opportunités de la soutenir.

Au sein de Bio en Hauts-de-France nous avons une commission biodiversité composée de productrices et producteurs ayant pour objectif d'orienter l'association sur les sujets de biodiversité. L'administrateur référent Biodiversité est Pierre-Elie Dequidt, producteur bio en grandes cultures dans le Pas-de-Calais.

Afin de partir sur des définitions communes :

La **biodiversité** désigne l'ensemble du monde vivant dans toutes ses composantes (espèces, diversité génétique des individus, ...) et les milieux dans lesquels ils vivent.

Un **écosystème** désigne quant à lui l'ensemble des interactions entre les êtres vivants d'un milieu donné, et celles entre les êtres vivants avec ce milieu (OFB, s.d.). Pour qu'un écosystème soit fonctionnel, cela suppose que les espèces présentes aient de quoi se nourrir, se loger, se reproduire dans le milieu. Il y a donc une **interdépendance très forte entre les différentes espèces d'un écosystème,** et un déséquilibre au sein du milieu pourrait entraîner des conséquences dramatiques sur la biodiversité présente dans l'écosystème.

C'est pourquoi il est important de raisonner à **l'échelle systémique,** donc de la ferme, quand on parle protection de la biodiversité (en milieu agricole). Ça tombe bien, ce raisonnement à l'échelle du système est une approche fondamentale en agriculture biologique !

EDITO

Gonzague Proot,
agriculteur bio dans la Somme,

Vivre mieux, vivre ensemble, dans un sens très large du vivre, me fait réfléchir à cette notion, qui est pour moi galvaudée : celle "de la préservation de la biodiversité". Cela fait trop longtemps que l'on tente de préserver la biodiversité.

L'agriculture bio ne se contente pas de préserver la biodiversité : elle l'enrichit.

Elle ne vise pas seulement à maintenir un équilibre existant, mais à recréer du vivant, à multiplier les interactions, à favoriser la présence d'une plus grande diversité d'espèces végétales, animales et microbiennes. Là où l'agriculture conventionnelle simplifie souvent les milieux, la bio remet de la complexité, de la vie et de la résilience.

En agriculture biologique, le sol n'est pas un simple support de production : c'est un organisme vivant que l'on nourrit, protège et régénère. Les haies, les prairies, les rotations, les associations de cultures, l'élevage et l'absence de produits de synthèse permettent à la faune auxiliaire, aux pollinisateurs, aux oiseaux et à la vie du sol de retrouver toute leur place. C'est cette dynamique qui fait de la bio une agriculture de l'abondance vivante, et pas seulement de la protection.

Préserver la biodiversité ne suffit plus. Il faut la faire grandir.

C'est là que l'agriculture biologique prend tout son sens : elle ne se contente pas de limiter les dégâts, elle participe activement à l'enrichissement des écosystèmes. Produire autrement, c'est aussi choisir de laisser plus de place au vivant, au vivre mieux, au vivre ensemble pour aujourd'hui et pour les générations à venir„

SOMMAIRE

UN CONSTAT ALARMANT P4
- 6ème extinction de masse
- En cause : les activités humaines
- Des orientations nationales pour agir

ÉTAT DES LIEUX DE LA BIODIVERSITÉ en Hauts-de-France P 7

ATOUTS DE L'AB POUR LA BIODIVERSITÉ P 8
- Les pratiques agricoles en AB et biodiversité
- Généralités sur la biodiversité en AB
- Atouts économiques de l'AB pour la biodiversité

CONCEPT D'UNE SEULE SANTÉ P 11

BIODIVERSITÉ : les agriculteurs bio du territoire agissent déjà ! P 13
- Connaitre Comprendre Protéger
- Étude sur la faune du sol
- Étude sur la diversité des arthropodes

NOS PROPOSITIONS P 15
- Concrètement, comment je peux agir ?

BIBLIOGRAPHIE P 17

BIO en Hauts-de-France

Bio en Hauts-de-France est soutenue par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil régional Hauts-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et les Conseils départementaux de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Siège social, site Phalempin
4 ter, rue Jean-Baptiste lebas
59133 Phalempin · T 03 20 32 25 35

Site Amiens
14, rue du 8 mai 1945
80090 Amiens · T 03 22 22 58 30

www.bio-hautsdefrance.org

Maquettage : Bio en Hauts-de-France

Crédits Photos : Bio en Hauts-de-France, Matthieu Franquin *(CEN HDF)*, Emmanuel Vidal

Imprimeur : Daddy kate sur papier recyclé

Imprimé en **200** exemplaires.

Ils soutiennent notre démarche visant à mieux faire reconnaître le rôle de l'agriculture biologique dans la préservation de la biodiversité :

Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France

PICARDIE NATURE

Association des Entomologistes de Picardie A.D.E.P.

cpie PAYS DE L'AISNE

UN CONSTAT ALARMANT

6ÈME EXTINCTION DE MASSE

Les activités humaines ont un fort impact négatif sur l'ensemble des écosystèmes. Ces impacts négatifs ont engendré une chute drastique de la biodiversité. On parle aujourd'hui de la 6ème extinction de masse et de la 1ère crise d'extinction massive causée par les activités humaines. **Extinction massive** car elle se fait à la fois sur une **échelle de temps court et au niveau mondial**. En effet, dans son rapport Planète Vivante de 2020, le WWF relate une perte de **68% des populations de vertébrés sauvages** *(mammifères oiseaux, amphibiens, reptiles, poissons)* entre 1970 et 2016 *(WWF, 2020)*. Les **populations d'oiseaux présents en milieux agricoles ont chuté de 57% depuis 37 ans en Europe**, et de 25% pour tous les milieux confondus. Toujours en Europe, un déclin de 9% des insectes terrestres par décennie est observé depuis les années 1960 *(Dallaporta & Sautereau, 2024)*.

EN CAUSE : LES ACTIVITÉS HUMAINES

Il existe plusieurs causes à cet effondrement de la biodiversité, toutes liées aux activités humaines *(Dallaporta & Sautereau, 2024)*.

- Les **pollutions**, directes ou indirectes
- Les **changements climatiques**, qui modifient les aires de distribution des espèces,
- L'**exploitation directe des organismes et des ressources**
- Les **changements d'utilisation des terres**
- Les **espèces envahissantes**

Cette perte de biodiversité se traduit également par une **perte de la biodiversité cultivée,** le nombre de variétés de plantes et de races locales des animaux domestiques ont largement chuté. Au cours du XXème siècle, la biodiversité génétique des plantes cultivées a chuté de 75%. Ce phénomène impacte aussi la **biodiversité associée** *(càd non introduite volontairement dans l'écosystème)* et cet ensemble menace et compromet la résilience ainsi que la capacité d'adaptation des écosystèmes aux changements globaux, impactant donc aussi les services écosystémiques rendus par la biodiversité *(cf figure 1) (Dallaporta & Sautereau, 2024). Voici quelques exemples de l'impact qu'à la chute de la biodiversité sur les services écosystémiques : baisse des rendements agricoles1, la perturbation du cycle de l'eau ou encore l'émergence de nouvelles maladies infectieuses (Grandcolas, 2025).*

Ces deux causes expliquent à elles seules plus de 50% de l'impact sur la biodiversité, l'agriculture en est le principal responsable, menaçant aujourd'hui plus de 40 000 espèces au niveau mondial.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La chute de la biodiversité s'applique également à la biodiversité du sol. La menace la plus importante sur la vie du sol est l'appauvrissement en matière organique MO *(ou en Carbone organique du sol)*. Or, la MO est essentielle pour alimenter la base des réseaux trophiques , et donc la biodiversité présente dans le sol. La chute de la biodiversité du sol est également menacée par l'intensification des pratiques agricoles *(usage de pesticides et de fertilisants minéraux)*. Ces pratiques entrainent la contamination du milieu et des pertes d'habitat. Ces dernières étant les premières causes de la chute de la biodiversité *(Lacarce & Sautereau, 2024)*.

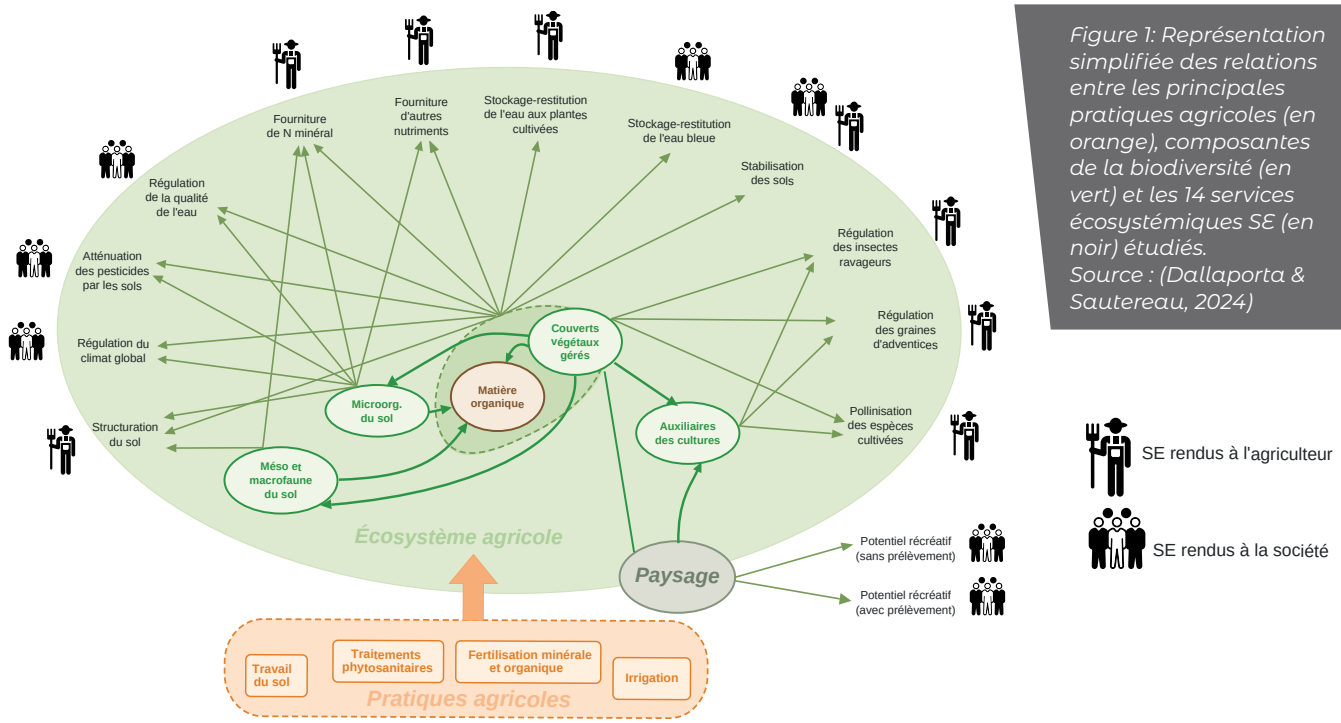


Figure 1: Représentation simplifiée des relations entre les principales pratiques agricoles (en orange), composantes de la biodiversité (en vert) et les 14 services écosystémiques SE (en noir) étudiés.
Source : (Dallaporta & Sautereau, 2024)



© Matthieu Franquin *(CEN HDF)*

L'agriculture a besoin de la biodiversité pour fonctionner. La pollinisation est un exemple parmi d'autres. La fécondation des fleurs se fait grâce au transport du pollen vers les pistils (=organes végétaux féminins). Ce processus permet que les fleurs se transforment en graines ou en fruits.
Ce dernier est nécessaire pour la très grande majorité des fruits, légumes, légumineuses que nous mangeons.

DES ORIENTATIONS NATIONALES POUR AGIR

La Stratégie Nationale Biodiversité 2030, adoptée par la COP15 en 2022, a fixé des objectifs pour « réduire les pressions sur la biodiversité, protéger et restaurer les écosystèmes et susciter des changements en profondeur pour inverser la trajectoire du déclin de la biodiversité » *(Biodiversité.gouv.fr, s.d.)*. En ce sens, elle prévoit un développement de l'AB avec un objectif de **21% de SAU en AB d'ici 2030** sur l'enjeu de réduction des pressions sur la biodiversité. En 2025, la SAU en AB en France est à 10% *(Dallaporta & Sautereau, 2024)*.

Le plan bio Hauts-de-France a pour objectif d'atteindre 6% de la SAU régionale conduite en AB d'ici 2027. En 2025, 2.5% de la SAU régionale était conduite en AB *(Agence Bio, 2025)*.

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) a été créé en 2020 afin de favoriser la protection de la biodiversité en métropole et outre-mer. Pour cela, il agit à travers 5 principales missions :

- La police de l'environnement,
- La collecte de données,
- L'appui aux politiques publiques,
- La gestion et cogestion d'espaces naturels
- L'animation de programmes et évènements pour mobiliser la société (citoyens, entreprises, collectivités, associations ...) *(OFB, 2023)*.

Des Agences Régionales pour la Biodiversité (ARB) ont été créées depuis 2018 dans la majorité des régions françaises afin d'agir au niveau local selon la spécificité de chaque territoire. La majorité des ARB s'inscrivent dans la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016. Bio en Hauts-de-France est d'ailleurs représentée dans le comité d'orientation de l'ARB Hauts-de-France.



© **Matthieu Franquin** *(CEN HDF)*

ÉTAT DES LIEUX DE LA BIODIVERSITÉ
en Hauts-de-France

La région Hauts-de-France est une région densément peuplée, fortement marquée par les activités humaines avec une pression agricole très élevée, tendant vers l'agriculture intensive. L'utilisation des produits phytopharmaceutiques est supérieure de 30% en région, comparé à la moyenne nationale. Les haies sont rares et les monocultures dominent *(France, 2025)*.

A l'échelle nationale, tout comme en région, les oiseaux agricoles sont ceux dont la population décline le plus : -29.5% d'espèces entre 1989 et 2019. **Les oiseaux sont un très bon indicateur de l'état de la biodiversité et des écosystèmes d'un territoire car ils sont haut placés dans la chaine alimentaire, et beaucoup d'espèces sont spécialisées** (en termes de nourriture et de type d'habitat). L'ARB a par exemple identifié en Hauts-de-France que 48% des espèces nicheuses sont menacées *(soit 87 espèces)*.

L'ARB Hauts-de-France alertait en 2024 sur l'importante **baisse des effectifs d'oiseaux de milieux agricoles (-14%** *sur la période 2002-2021)*, alors que les espèces spécialistes de milieux bâtis, de milieux forestiers et celles généralistes évoluaient de manière relativement stable sur cette même période *(ARB, 2024)*. Cela s'explique par plusieurs facteurs :

- Les pratiques agricoles intensives qui progressent encore aujourd'hui
- L'utilisation de pesticides qui diminuent les espèces d'insectes disponibles utiles pour nourrir les juvéniles en période de reproduction
- Les fauches de plus en plus précoces
- La réduction des jachères, prairies et bandes enherbées... réduisant la disponibilité alimentaire des espèces
- La suppression des haies, habitats essentiels pour bon nombre d'espèces (oiseaux, insectes, mammifères)

Par exemple,
les effectifs de Bruant jaune,
espèce d'oiseau spécialiste agricole protégée,
ont diminué de 60.3%
sur 20 ans entre 2002
et 2021 en Hauts-de-France
(ARB, 2024).

LES INSECTES EN PICARDIE

11% des espèces **de coccinelles,** précieux auxiliaires de culture, sont menacées, et **4 espèces** sont en **danger critique d'extinction**

12% des espèces **de papillons de jour ont disparu** et **25%** sont **menacées**

4% des espèces **d'orthoptères** *(ex : criquets)* **ont disparu** et **22%** sont **menacées**

(Observatoire de la Biodiversité Hauts-de-France, 2019)

En ce sens, le secteur agricole a un grand rôle à jouer pour maintenir et améliorer la biodiversité. D'autant plus que l'agriculture représente 67% de la surface régionale *(Région Hauts-de-France, 2023)*.



ATOUTS DE L'AB POUR LA BIODIVERSITÉ
CONTEXTE GÉNÉRAL

Les récentes études ont montré que les parcelles conduites en agriculture biologique (AB) hébergent plus de biodiversité que celles conduites en agriculture conventionnelle (AC). En effet, **le nombre d'individus est supérieur de +32%, et le nombre d'espèces supérieur de +23% dans les parcelles conduites en AB.** Ces chiffres ne sont pas un hasard et s'expliquent par les pratiques agricoles. *(source ITAB)*



LES PRATIQUES AGRICOLES EN AB ET BIODIVERSITÉ

PAS D'UTILISATION DE PRODUITS CHIMIQUES DE SYNTHÈSE

Tout d'abord, l'AB n'utilise pas de produits phytopharmaceutiques. Or, l'expertise scientifique collective INRAE IFREMER « impacts des produits phytopharmaceutiques sur la biodiversité et les services écosystémiques » a établi un lien très clair entre l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et le déclin des populations d'invertébrés terrestres, d'oiseaux, d'amphibiens et de chauves-souris.

FERTILITÉ ORGANIQUE

Ensuite l'utilisation de **fertilisants organiques** a des effets très positifs sur la biodiversité du sol : augmentation du nombre d'individus (+69.8%) et d'espèces de nématodes[3] (+8.7%), augmentation du nombre de vers de terre ainsi que des micro-organismes bactériens et fungiques. **Les apports en produits résiduels organiques (PRO) et le fait d'avoir des prairies dans les rotations en AB permettent d'avoir en médiane +93% de lombric.**

(Dallaporta & Sautereau, 2024)

Un essai de plus de 100 ans *(de Rothamstead en AC)* **a mis en évidence qu'une fertilisation minérale azotée au détriment d'une fertilisation organique fait décliner la matière organique des sols. Ce déclin se répercute à la fois sur les rendements de cultures ainsi que sur le stockage carbone du sol.** Pour rappel, l'utilisation d'engrais chimique de synthèse est interdite en AB.

INFRASTRUCTURES AGROÉCOLOGIQUES

Les pratiques et **infrastructures agroécologiques** tels que les haies, les prairies permanentes ou les mares sont fréquentes sur les fermes en agriculture biologique, et sont de **précieux atouts pour la biodiversité.** Les haies sont par exemple un micro-habitat essentiel pour beaucoup d'espèces *(oiseaux, auxiliaires de cultures, pollinisateurs, ...),* qui y trouvent une zone de refuge, un lieu de nidification et de nourrissage *(ARB, 2024).*



AUTRES PRATIQUES

Les **pratiques de diversification** à l'échelle de la parcelle permettent d'augmenter la biodiversité associée, c'est-à-dire non introduite dans l'écosystème par l'agriculteur.

L'ensemble des pratiques en agriculture biologique permet **33% de nématodes en plus,** et en particulier ceux bactériophages.

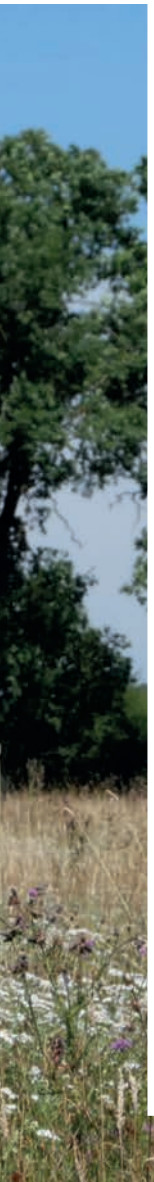
% DE BIODIVERSITÉ ASSOCIÉE

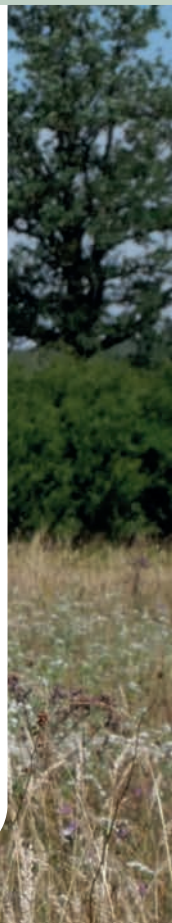
+62% pour les parcelles en **agroforesterie**

+37% pour les rotations de **culture diversifiées**

+21% pour l'insertion de **couverts végétaux**

(Dallaporta & Sautereau, 2024).





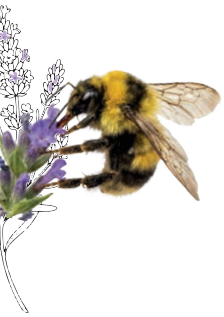
GÉNÉRALITÉS SUR LA BIODIVERSITÉ EN AB

BIODIVERSITÉ DU SOL

L'étude de l'ITAB sur les externalités positives de l'AB indique que les sols en AB sont globalement plus riches en matière organique MO, ont une teneur en Carbone organique 35% plus élevé *(grâce aux amendements organiques et à la diversification des cultures)* et ont une augmentation du Carbone et Azote N microbien *(Lacarce & Sautereau, 2024).* Ce qui est essentiel pour la biodiversité du sol.

En outre, des études ont montré que ***« 70 % des indicateurs de qualité biologique du sol sont améliorés en AB relativement à l'Agriculture Conventionnelle,*** *qu'ils concernent l'abondance (vers, micro-organismes et macro-arthropodes), la diversité ou les fonctions (c'est-à-dire l'activité en lien avec les fonctions agronomiques) » (Lacarce & Sautereau, 2024).*

[3] *Les nématodes sont un ensemble d'espèces de vers de terre.*



OISEAUX ET POLLINISATEURS

Concernant les oiseaux, l'étude de l'ITAB révèle également **35% d'espèces d'oiseaux en plus sur les fermes en agriculture biologique** comparées à celles en conventionnel. Et **+22% d'espèces de pollinisateurs** et d'insectes en plus *(Dallaporta & Sautereau, 2024)*.

BIODIVERSITÉ SAUVAGE ET PAYSAGE

L'augmentation de la biodiversité dans les fermes en AB a un impact positif sur la biodiversité sauvage. La récente étude des « impacts des labels alimentaires sur la biodiversité » *(Ulrich, Lescourret, Le Gall, & Donnars, mars 2026)* a mis en évidence que ***« l'effet positif sur la diversité et sur l'abondance des plantes sauvages (+30%) croit avec la proportion d'agriculture biologique dans le paysage,*** suggérant un possible effet spatial cumulatif ». Cette étude révèle également que le label HVE de 2011 a très peu d'effet sur la biodiversité sauvage.

LA BIODIVERSITÉ, AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE

Le dernier rapport de l'IPBES *(Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques)* a relevé que **+50% du PIB mondial dépend de la biodiversité et des services écosystémiques qu'elle nous rend** *(IPBES, 2026; SWISS Re, 2020)*.

Les **services écosystémiques** sont l'ensemble des services que rendent naturellement et gratuitement les écosystèmes aux humains. En voici quelques exemples :

- Services de régulation : qualité de l'air, fertilité du sol, lutte contre l'érosion des sols, régulation des inondations, crues et coulées de boues, pollinisation des cultures et dispersion des graines, stockage carbone, régulation du climat et de la composition atmosphérique ...
- Services d'approvisionnement : nourriture, eau, fibres, bois, ...
- Services culturels : identité culturelle, paysage, bien-être, ...

(Observatoire de la Biodiversité Hauts-de-France, 2019)

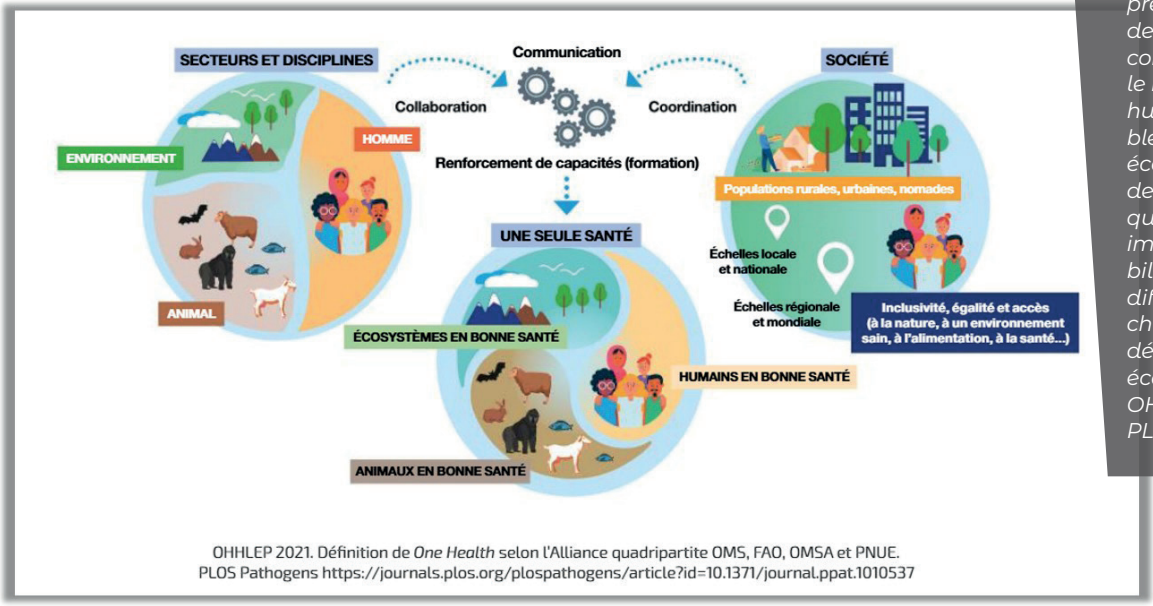


© **Matthieu Franquin** *(CEN HDF)*

CONCEPT ONE HEALTH/ Une seule santé

La santé humaine est influencée par de multiples déterminants, et dépend par nature de la santé des écosystèmes dont elle fait partie. Le concept One Health (« Une seule santé »), promu depuis le début des années 2000 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), reconnaît que la santé humaine, la santé animale et la santé végétale, et plus globalement des écosystèmes dont elles font partie sont interdépendantes. Il appelle à une approche intégrée de ces trois dimensions afin de prévenir les risques sanitaires et de promouvoir la santé *(FAO, OIE, UNEP, WHO, 2021)*.

Ainsi, il est établi que les atteintes portées aux écosystèmes affectent également la santé humaine. Les pollutions, qui figurent parmi les principales causes d'effondrement de la biodiversité, constituent une menace majeure à la fois pour le fonctionnement des écosystèmes et pour la santé des populations.



OHHLEP 2021. Définition de *One Health* selon l'Alliance quadripartite OMS, FAO, OMSA et PNUE.
PLOS Pathogens https://journals.plos.org/plospathogens/article?id=10.1371/journal.ppat.1010537

Figure 2 Schéma représentant les piliers de développement du concept One health, le fait que la santé humaine est inextricablement liée à celle des écosystèmes au sein desquels elle évolue, et que leur préservation implique une responsabilité collective, portée à différents niveaux, des choix individuels aux décisions politiques et économiques. D'après OHHLEP, 2021. Source PLOS Pathogens.



L'APPROCHE EN COBÉNÉFICES ET FOCUS SUR NOTRE MICROBIOTE INTESTINAL

Tout étant lié, les actions visant à préserver l'équilibre des écosystèmes et la qualité de l'air, de l'eau et des sols bénéficient également à la santé humaine. C'est ce qui est couramment nommé l'approche en cobénéfices *(Gonzalez & Senn, 2021)*. La préservation de ces milieux contribue notamment à limiter notre exposition aux pollutions et participe au maintien des conditions favorables à notre santé.

Cette qualité de notre environnement de vie influence également la diversité et l'équilibre de notre microbiote intestinal[4], véritable écosystème intérieur. Celui-ci rassemble plusieurs milliards de micro-organismes — bactéries, virus, champignons et autres micro-organismes — qui vivent en interaction étroite avec notre organisme. Or, la diversité et l'équilibre de ce microbiote jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de notre organisme et le maintien de notre santé, via notamment :

- Le développement et régulation de notre système immunitaire,
- La contribution à la protection de notre organisme contre certains agents pathogènes, à la production de certaines vitamines,
- L'aide à la digestion, au bon fonctionnement cellulaire, à la régulation de l'inflammation,
- L'influence sur l'axe intestin-cerveau et contribution à la régulation de l'humeur et de certaines fonctions cérébrales (en écho à l'expression « notre 2ème cerveau »),

Son dysfonctionnement pourrait contribuer notamment à la pathogenèse de différents troubles métaboliques courants, tels que l'obésité, le diabète de type 2 *(Fan & Pedersen, 2021)*.

Au-delà du microbiote, une des conséquences de la chute de la biodiversité est l'émergence de nouvelles maladies infectieuses *(Grandcolas, 2025)* , dont la plupart sont des zoonoses (maladies infectieuses transmises à l'homme via la faune vertébrée). Préserver et favoriser la biodiversité est donc aussi un enjeu de santé publique.

Cette approche par les cobénéfices ou cobienfaits nous rappelle que nous avons tout à gagner à préserver la biodiversité. En réduisant les pressions exercées sur notre organisme et sur les écosystèmes qui nous entourent (air, eau, sols, milieux naturels), nous renforçons une santé commune, bénéfique à la fois pour les êtres vivants actuels et pour les générations futures.

LES QUESTIONS ESSENTIELLES À SE POSER SONT ALORS :

- **DE QUOI AVONS-NOUS BESOIN ET QUE FAISONS-NOUS POUR ÊTRE EN BONNE SANTÉ (PHYSIQUE, MENTALE, SOCIALE, ÉCOSYSTÉMIQUE) ?**
- **DE QUOI A BESOIN NOTRE TERRITOIRE ET QUE FAISONS-NOUS POUR QU'IL SOIT EN BONNE SANTÉ ?**

[4] *Le corps humain constitue en effet un écosystème complexe, au sein duquel coexistent plusieurs communautés vivantes, notamment le microbiote intestinal.*

BIODIVERSITÉ : les agriculteurs bio du territoire agissent déjà !

CONNAITRE COMPRENDRE PROTÉGER

De nombreux producteurs bio souhaitent mieux **connaitre** la biodiversité présente sur leur ferme, **comprendre** les interactions entre leur pratiques et cette biodiversité pour pouvoir mieux **protéger** les espèces présentes sur leurs fermes.

Pour ce faire, Bio en Hauts-de-France s'engage depuis plus de 5 ans en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France (CEN) pour agir sur ces thématiques de biodiversité en agriculture. Depuis 2 ans, plus d'une quarantaine de fermes ont déjà bénéficié d'un diagnostic sol, arthropodes ou d'un Ecodiag (diagnostic biodiversité à l'échelle de la ferme).

ETUDE SUR LA FAUNE DU SOL

En 2025, ce sont 17 fermes bio qui ont participé au projet AgriBioDiv co-porté par le CEN, Bio en Hauts-de-France et Terre de Liens. L'objectif de ce projet est d'aider les agriculteurs·rices qui le souhaitent à comprendre, valoriser et protéger la biodiversité au sein de leur ferme. Pour la première année du projet, l'accent a été mis sur la biodiversité du sol.

Des espèces rares et menacées ont été identifiées dans toutes les fermes ayant bénéficié d'un diagnostic biodiversité Ecodiag. 41% de leurs surfaces sont d'intérêt fort pour la biodiversité et entre 150 et 210 mètres linéaires de haies/ha ont été identifiés sur ces fermes avec 58% de haies en bon état.

SI VOUS VOULEZ APPROFONDIR LE SUJET, CONSULTEZ LE RAPPORT COMPLET

ETUDE SUR LA DIVERSITÉ DES ARTHROPODES

7 fermes bio ont répondu à l'appel à projet de 2022 ciblant l'étude de la diversité des arthropodes présents dans leurs infrastructures agroécologiques. L'ADEP a effectué des relevés sur chacune d'entre elles, toutes situées dans les Hauts-de-France.



TÉMOIGNAGES



Mathilde Blarel, éleveuse et maraîchère dans la Somme

En tant qu'élue et productrice en bio, je suis attachée à mon territoire. Travailler la terre chaque jour me permet de prendre conscience de la richesse du lieu en biodiversité ainsi que de ma dépendance à cet écosystème. Ce qui me motive c'est de partager cela avec les habitants pour que chacun puisse à son tour s'émerveiller et avoir l'envie de la préserver



Grégory Delassus, éleveur de porcs et de bovins en Avesnois

Être agriculteur bio est un engagement que j'ai voulu approfondir en intégrant un projet sur la biodiversité. Une ferme bio peut devenir un refuge, une sorte d'oasis pour la faune et la flore. Ça permet d'avoir une vision fine de l'écosystème de la ferme. Moi, j'ai une connaissance agricole, mais pas à ce niveau de détail. Les études du Conservatoire des Espaces Naturels m'aideront à améliorer encore mes pratiques agricoles, à ajuster les dates de fauche, créer des mares et optimiser le pâturage, poursuit-il. Au-delà de l'engagement écologique, c'est aussi un message essentiel à transmettre aux consommateurs sur la valeur du bio.



© Matthieu Franquin *(CEN HDF)*



© Matthieu Franquin *(CEN HDF)*



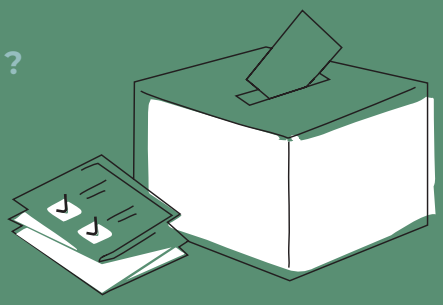
© Matthieu Franquin *(CEN HDF)*

NOS PROPOSITIONS

1. Caractériser ce qui existe sur les fermes bio en région en termes de biodiversité et l'impact des pratiques de l'AB
 - On protège ce qu'on connait, donc plus l'agriculteur·rice va connaitre ce qu'il a chez lui plus il sera tenté de le protéger.
2. Accompagner les agriculteurs bio et conventionnels dans la transition pour une meilleure prise en compte de la biodiversité.
 - Favoriser les ponts – reconnecter, entre agriculteurs, agronomes et naturalistes
 - Accompagner l'émergence de collectifs tel que paysans de nature en région
3. Agir auprès des politiques publiques pour considérer la bio comme levier pour la biodiversité
 - Faire reconnaitre le rôle de l'AB comme le levier pour favoriser une politique de protection de la biodiversité robuste et pérenne en région.
 - Développer un système de rémunération et de soutien pour les agriculteurs·rices favorisant la biodiversité
4. Favoriser l'échange entre les consommateurs et les agriculteurs sur la thématique de la biodiversité : celle-ci crée un lien positif entre l'agriculteur et le consommateur.

CONCRÈTEMENT, COMMENT JE PEUX AGIR ?

JE SUIS ÉLU-E, JE PEUX :



- Mobiliser du foncier public facilitant l'installation d'agriculteur·rices bio.
- Sensibiliser des producteurs·rices au passage en bio et aux pratiques agricoles durables.
- Introduire des produits bio locaux dans les cantines et établissements gérés par la collectivité = agir en faveur du respect et de la mise en œuvre de la loi EGALIM.
- Appuyer l'accompagnement de publics précaires pour un accès aux produits bio et locaux.
- Animer des collectifs de producteurs·rices bio ou en conversion.
- Structurer des filières territorialisées.
- Agir pour le développement de l'emploi dans les fermes bio.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VOUS POUVEZ CONSULTER NOTRE ACCOMPAGNEMENT

CONCRÈTEMENT, COMMENT JE PEUX AGIR ?



JE SUIS CITOYEN-NE, JE PEUX :

- Soutenir la biodiversité en achetant bio et en privilégiant les produits bio locaux.
- Agir localement : interroger vos élu·es sur leurs actions en faveur de l'agriculture biologique et de la biodiversité
- En parler : informez-vous et échangez avec votre entourage.
- Demander à mes élus locaux de protéger les 3 ressources indispensab*les à ma bonne santé* (sol, eau, air) en favorisant la bio sur mon territoire.
- Solliciter mes élus locaux pour organiser des évènements autour la biodiversité *(plantations participatives, sorties natures, inventaires participatifs...).*

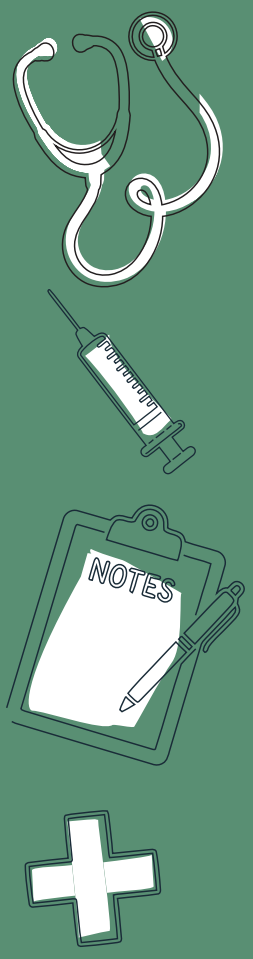
JE SUIS PROFESSIONNEL-LE DE SANTÉ, JE PEUX :

- Informer les patients sur les bienfaits pour la santé et plus largement pour la biodiversité, le climat, la préservation des milieux naturels (air, eau, sols) et ainsi de leur milieu de vie, de consommer des aliments issus de l'agriculture biologique, produits localement, et les risques pour la santé et les écosystèmes de l'alimentation ultra-transformée,
- Favoriser l'accès à cette alimentation de qualité, bénéfique à leur santé, à celle de leur territoire de vie, tout en soutenant les activités agricoles locales, l'économie des territoires et la santé des agriculteur·rices, notamment en :

 - Collaborant avec les collectivités territoriales et les associations de promotion de la santé-environnement afin de développer l'agriculture biologique,

 - Proposant à une Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) d'organiser un point de dépôt au sein de la structure de santé, comme cela se pratique déjà dans certaines maisons de santé pluriprofessionnelles,

- Rejoindre un collectif « ordonnances vertes » proposant aux femmes enceintes volontaires un panier de fruits et légumes issus de l'agriculture biologique locale sur prescription de leur médecin ou sage-femme. Ce programme contribue à préserver la santé de la future mère et de son enfant en limitant l'exposition aux pollutions, notamment aux perturbateurs endocriniens, durant les 1000 premiers jours de la vie (de la préconception jusqu'aux 2 ans de l'enfant), une période clé du développement au cours de laquelle l'organisme est particulièrement sensible aux expositions environnementales. Elle vise notamment à réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens, des substances susceptibles d'interférer avec le fonctionnement hormonal, parmi lesquelles figurent certains pesticides de synthèse.



BIBLIOGRAPHIE :

ADEP. (2023). *Diversités des arthropodes en agriculture biologique - Diagnostics des infrastructures agroécologiques de 7. BIO en Hauts-de-France & Association des Entomologistes de Picardie.*

Agence Bio. (2025).

ARB. (2024). *Agence Régionale de la Biodiversité HDF. Récupéré sur Agence Régionale de la Biodiversité*

ARB. (2024). *Suivi temporel des oiseaux communs dans les Hauts-de-France : focus sur 4 espèces.*

Biodiversité.gouv.fr. (s.d.).

CEN HDF; BIO HDF; Terre de Liens HDF. (2025). *Projet AgriBioDiv, La biodiversité au sein des fermes bio de la région hauts de france - Synthèse des résultats des suivis de la faune des sols.*

Dallaporta, B., & Sautereau, N. (2024). *Chapitre | Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique : la biodiversité. ITAB.*

Dallaporta, B., & Sautereau, N. (2024). *Résumé - Quantification des externalités de l'agriculture biologique : Biodiversité, dans la collection "externalité de l'agriculture biologique". ITAB.*

De Pierrepont, A., Teyssier, E., & Brin, A. (2018). *Réseau trophique. INRAE - Dictionnaire d'agroécologie.*

Fan, Y., & Pedersen, O. (2021). *Microbiote intestinal et santé métabolique humaine : rôle dans les maladies. Nat Rev Microbiol 19.*

FAO, OIE, UNEP, WHO. (2021). *One Health high level expert panel - annual report.*

France, B. e. (2025). *Bio en Hauts de France.*

Gonzalez, J., & Senn, N. (2021). *Cobénéfices santé-environnement: revue de la littérature. Bulletin des médecins suisses,. doi:102(24), 807-809.*

Grandcolas, P. (2025, 03 19). *BonPote.*

IPBES. (2026). *Summary for Policymakers of the Methodological ssessment Report on the Impact and Dependence of Business on Biodiversity and Nature's Contributions to People* **:**

Lacarce, E., & Sautereau, N. (2024). *Chapitre | Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique : le sol, dans la Collection "Externalités de l'Agriculture Biologique". ITAB.*

Obersvatoire de la Biodiversité Hauts de France. (2019). *Etat des lieux de la biodiversité en Hauts de France.*

OFB. (s.d.).

Office Français de la Biodiversité. (2023, février). *Office Français de la Biodiversité. Récupéré sur Office Français de la Biodiversité.*

Région Hauts de France. (2023, 02 24). Région Hauts de France.

SWISS Re. (2020, septembre 23). *Un cinquième des pays du monde sont menacés d'effondrement de leurs écosystèmes en raison du déclin de la biodiversité, révèle l'indice novateur de Swiss Re.*

Ulrich, C., Lescourret, F., Le Gall, O., & Donnars, C. (mars 2026). *Impacts des labels alimentaires sur la biodiversité. Agriculture, aquaculture et pêche. (éd. Editions Quae). Versailles.*

WWF. (2020). *Living Planete Report - 2020 Bending the curve of biodiversity loss.*

RESSOURCES :





épisode :
L'AB pour sauver la biodiversité



Cultiver l'avenir : s'adapter au changement climatique et favorise la biodiversité sur les fermes





épisode 1 :
Des haies fruitières en polyculture-élevage



épisode 6 :
S'engager pour la biodiversité en préservant les haies chez Sophie



NOUS CONTACTER

Siège social :

4 ter, rue Jean-Baptiste Lebas
59133 PHALEMPIN
03 20 32 25 35
secretariat@bio-hdf.fr

Site d'Amiens :

14 Rue du 8 mai 1945
80090 AMIENS
03 22 22 58 30
contact@bio-hdf.fr

www.bio-hautsdefrance.org